

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est

Une publication du SER de Nairobi
Semaine du 22 janvier 2024

Régional

Conférence organisée à Nairobi pour tenter de faire avancer la mise en œuvre de la ZLECAf

La Commission économique pour l'Afrique (CEA), en partenariat avec le Secrétariat de la ZLECAf et le PNUD, a organisé une conférence sur le thème "Stratégies de mise en œuvre de l'AfCFTA : Vers une communauté d'apprentissage par les pairs". La conférence s'est tenue du 15 au 17 janvier 2024 à Nairobi et a exhorté les États africains à remplacer les petits marchés fragmentés par un marché unique. Jusqu'à présent, la CEA a réalisé des progrès positifs en aidant plus de 30 pays et 2 communautés économiques régionales (REC) à élaborer et à valider leurs stratégies nationales/régionales de mise en œuvre de l'AfCFTA. En outre, 4 autres pays et 3 REC sont à un stade avancé de l'élaboration de leurs stratégies, tandis que 13 autres sont à un stade précoce du processus. La conférence s'est achevée sur un accord unanime visant à sensibiliser le secteur privé à la ZLECAf, en impliquant davantage de PME, de femmes et de jeunes.

Burundi

Première revue du Burundi dans le cadre de l'accord sur la facilité élargie de crédit (ECF)

La première revue du Burundi dans le cadre de l'accord sur la facilité élargie de crédit (ECF), approuvée le 17 juillet 2023, prévoit une reprise économique plus forte pour 2024. Le PIB devrait augmenter de 4,3% grâce à la production agricole, à l'investissement et aux réformes, après 2,7% en 2023. Les mesures d'ajustement politique récemment adoptées, notamment l'assainissement budgétaire dans le cadre du budget révisé pour FY2023/2024, le resserrement de la politique monétaire et la libéralisation du marché des changes devraient soutenir la viabilité macroéconomique, selon les services du Fonds. Le programme de réformes du Burundi vise à soutenir la reprise économique après les chocs récents, à rétablir la viabilité extérieure et à renforcer la viabilité de la dette.

Comores

Hausse de 16% de la dette publique en 2022

Selon le rapport annuel pour 2022 de la Banque centrale des Comores (BCC), la dette publique totale des Comores a augmenté de 16 %, atteignant ainsi 198,4 Mds KMF en 2022 (environ 400,8 MEUR), contre 171 Mds KMF en 2021. Le taux d'endettement public a été de 31,0 % du PIB en 2022 : (i) la dette publique interne a été de 28,7 Mds KMF (58 MEUR), soit une diminution de -3,2 % ; et (ii) la dette publique externe, a cru de 20 %, pour atteindre 169,7 Mds KMF (342,8 MEUR). Cette dette comprend de la dette publique multilatérale (40,1 %), bilatérale (31,0 %) et garantie (28,9 %). En ce qui concerne la dette publique multilatérale, elle est répartie de la façon suivante : Banque mondiale et du FMI (37,1%), Banque islamique de développement (18,2 %) et BADEA (16,2 %). S'agissant de la dette bilatérale, elle est principalement constituée de crédits du Fonds saoudien pour le développement (41,7 %) et de l'Exim Bank of India (32,5 %).

Djibouti

Renforcement des infrastructures du terminal à conteneurs de Doraleh

Le terminal à conteneurs de Doraleh, SGTD, voit sa capacité renforcée par la mise en opération de 4 nouveaux portiques à conteneurs de type « Malaccamax » (c.a.d. pour des navires transportant jusqu'à 23 000 Equivalent Vingt Pieds - EVP) et par l'extension de son parc de stockage de 5 hectares, soit 200 000 EVP supplémentaires. La plateforme djiboutienne est désormais en mesure de traiter les navires à grand gabarit ; un critère d'attractivité majeur pour pouvoir capter plus de flux de transbordement tel qu'ambitionné par Djibouti (le transbordement devra compter pour 50 % du trafic au port sous 3 à 5 ans selon le ministère de l'économie). Djibouti cherche en effet à se positionner en hub de transbordement de l'Afrique de l'Est mais doit faire face à la concurrence des ports de la péninsule arabique.

Annnonce de l'augmentation des capacités de l'aqueduc transfrontalier éthio-djiboutien

Fonctionnant en sous-capacité depuis son inauguration en 2017, l'aqueduc transfrontalier reliant l'Ethiopie à Djibouti devrait bénéficier de travaux d'amélioration afin de porter les volumes journaliers d'eau potable acheminés vers Djibouti à 100 000 m³ contre 20 000 m³ actuellement, selon le ministère de l'Eau et de l'Energie éthiopien. Les travaux consistent au raccordement des pompes, initialement alimentées au fuel, au réseau électrique sur plusieurs forages approvisionnant l'ouvrage. Ce projet d'aqueduc a bénéficié d'un financement de 327 MUSD de l'*Eximbank of China*. L'eau acheminée depuis l'Ethiopie est destinée aux régions au sud de Djibouti (Ali-Sabieh, Dikhil et Arta notamment) et pourrait également couvrir à termes les besoins croissants de la capitale et de ses zones portuaires en eau potable.

Ethiopie

Le personnel expatrié de la BAD de retour en Ethiopie suite aux excuses du Premier ministre

La Banque africaine de développement (BAD) a annoncé qu'elle reprendra ses activités habituelles en Ethiopie suite à une « réunion productive » entre le président de la BAD et le Premier ministre éthiopien fin décembre. Dr. Adesina a affirmé avoir reçu des excuses officielles de la part du Premier ministre concernant l'incident diplomatique d'octobre 2023, lors duquel deux des employés de la BAD ont été « gravement agressés par des agents de sécurité du gouvernement éthiopien ». L'absence d'excuses à la suite de ces agressions avait incité la BAD à retirer tous ses employés internationaux du pays. Une enquête conjointement menée par la BAD et le gouvernement éthiopien est actuellement en cours pour déterminer les circonstances de cet incident. La BAD a annoncé que ses employés internationaux seraient de retour en Ethiopie, bien qu'aucune date spécifique n'ait été annoncée.

Le secteur financier éthiopien en cours d'ouverture et de structuration

Créée en 2021, l'Autorité des Marchés de Capitaux (ECMA) est, depuis la publication d'une directive le 18 janvier 2024, autorisée à délivrer des licences aux acteurs du marché des capitaux (brokers, banques d'investissements...) et assurera la supervision et régulation des activités des entités disposant d'une licence. Selon le directeur général de l'EMCA, cette directive « fournit un cadre juridique complet pour garantir l'intégrité et la stabilité du marché des capitaux, tout en favorisant la protection des investisseurs et la transparence du marché ». Le secteur financier éthiopien poursuit son processus d'ouverture et de structuration. En mars 2023, l'*Ethiopian Investment Holding* a annoncé l'ouverture du capital de l'*Ethiopian Security Exchange* (ESX) à hauteur de 75 %, les 25 % restants devant être détenus par le gouvernement. *Zemen Bank* est le premier acteur à prendre part au capital de l'ESX à hauteur de 5 % par un investissement de 47,5 METB annoncé le 11 janvier.

Kenya

La France accorde au Trésor 2 MEUR d'assistance technique pour la gestion de la dette publique et l'agriculture

L'Ambassadeur de France et l'Agence française de développement (AFD) ont signé avec le Trésor kenyan deux conventions de subventions d'une valeur de 2,2 MEUR, dans les domaines de l'agriculture et des finances publiques. Le premier projet, mis en œuvre par un accélérateur d'entreprises breton, vise à offrir un soutien aux besoins des petites et moyennes entreprises du secteur agroalimentaire. Le financement comprend une série de séminaires de formation, la facilitation d'initiatives de partage d'expérience et la promotion de réseaux entre les entreprises privées kenyanes et françaises dans le domaine de l'agriculture. Le second est le renouvellement du soutien de la France au Trésor kenyan grâce à son expertise en matière de gestion de la dette, un domaine critique dans le contexte mondial actuel. La nouvelle dimension de l'assistance technique porte sur la finance verte, domaine dans lequel la France et le Kenya ont décidé de travailler ensemble sur la scène mondiale.

FMI: approbation d'un accès exceptionnel supplémentaire de 941,2 MUSD aux titres des EFF/ECF et décaissement au titre de la 6^e revue

Dans le cadre de la sixième revue du programme du mécanisme élargi de crédit (EFF) et de la facilité élargie de crédit (ECF), le Conseil d'administration du FMI a approuvé l'augmentation de l'accès de 707,3 MDTS (environ 941,2 MUSD), ainsi que le déboursement immédiat de 469,3 MDTS (ou 624,5 MUSD) pour le Kenya. Les deux programmes avaient été approuvés en avril 2021 et prolongés de 10 mois en juillet 2023 jusqu'en avril 2025. Le CA a également approuvé le décaissement immédiat de 45,2 MDTS (environ 60,2 MUSD) dans le cadre de la première revue du *Resilience and Sustainability Trust Fund* (RSF). Le montant total du programme serait ainsi de 3,34 Mds DTS en avril 2025 incluant les 407 MDTS au titre du RSF, soit environ 4,4 Mds USD. Toutefois, le CA a souligné la performance du programme mitigée, qui nécessitera une mise en œuvre renforcée des politiques et réformes à l'avenir, notamment au vu des demandes répétées d'augmentation et des conditions de marché difficiles. Ce nouveau financement doit aider le pays à rembourser les échéances de dette publique importantes en 2024.

Réaménagement des quartiers informels de Kisumu

Le gouvernement du comté de Kisumu a lancé un projet de 1,4 milliard de shillings pour transformer les bidonvilles en zones résidentielles modernes, après que le comté se soit qualifié pour le deuxième projet d'amélioration des établissements informels du Kenya (KISIP 2). Le comté avait déjà mis en œuvre avec succès le KISIP 1 en 2020. Le projet permettra d'améliorer les routes, l'éclairage public, les canalisations d'eau, les égouts et les installations de gestion des déchets solides. Le gouverneur du comté de Kisumu, M. Anyag' Nyong'o, a déclaré que ce plan constituera un outil essentiel pour guider la croissance urbaine de manière systématique et durable. Les parties prenantes de la ville ont salué le plan global comme un changement majeur qui développera cinq zones clés, à savoir le noyau urbain historique, le front de mer de Kisumu, le centre-ville, l'habitat informel et les limites de la ville élargie. Outre les routes et autres projets, le gouvernement du comté travaille avec l'ONU-Habitat et l'Union européenne pour mettre en place des programmes de logements de qualité et abordables dans les bidonvilles.

Madagascar

L'opérateur téléphonique Orange Madagascar obtient la troisième licence internet globale (fibre optique et 5G)

Le ministre malgache chargé du Développement numérique, des Postes et des Télécommunications a annoncé le 19 janvier l'acquisition par l'opérateur téléphonique Orange Madagascar d'une licence internet globale auprès de l'Etat malgache. Orange Madagascar devient ainsi le troisième opérateur à pouvoir déployer la technologie 5G et la fibre optique à Madagascar, après les Telma (groupe Axian) et *Blueline*. Le coût de la licence globale, dont la validité s'étend sur une période de 15 ans, s'est élevé à 30 MEUR. Cette décision, en ligne avec l'adoption en avril 2023 de plusieurs décrets visant à renforcer la libéralisation du secteur des télécommunications, et dans le cadre du Plan Stratégique Numérique 2023-28 du gouvernement malgache, qui inclue la mise en œuvre de la digitalisation et l'amélioration de l'inclusion numérique et financière.

Maurice

Le déficit commercial s'est légèrement creusé sur la période décembre 2022 - novembre 2023

Selon *Statistics Mauritius*, le déficit commercial de Maurice a légèrement augmenté, atteignant 17,2 milliards de MUR sur la période de décembre 2022 à novembre 2023, contre 16,9 milliards de MUR pour celle de décembre 2021 - novembre 2022. Les exportations ont diminué de 16,3 % pour s'établir à 7,5 milliards de MUR sur la période étudiée, principalement en raison d'une forte baisse des ventes de nourriture & animaux vivants (-11,3 %), d'articles manufacturés divers (-22,3 %) et de produits chimiques (-48,0 %). Dans le même temps, les importations ont reculé plus lentement, de 4,5 %, pour atteindre 24,7 milliards de MUR, principalement en raison de la baisse des achats de nourriture & animaux vivants (-20,6 %) et de biens manufacturés (-22,4 %).

Ouganda

Développement d'un complexe de raffinage en Ouganda de 4 Mds USD, un investisseur des Émirats arabes déclaré soumissionnaire privilégié

La ministre de l'Energie et du Développement minéral, Ruth Nankabirwa, a indiqué mardi 16 janvier que la compagnie pétrolière nationale ougandaise (UNOC) avait signé le 22 décembre dernier avec la société *Alpha MBM Investments*, basée aux Émirats arabes unis un protocole d'accord pour le développement d'un complexe de raffinage d'une capacité de 60 000 barils/jour basé à Hoima. *Alpha MBM Investments* est dirigée par le cheikh Mohammed bin Maktoum bin Juma Al Maktoum, membre de la famille royale de Dubaï mais également ministre des Finances de son pays. Désormais en négociations exclusives, les parties prenantes ont 3 mois pour établir un accord engageant et sécuriser les financements nécessaires pour ce projet estimé à 4 Mds USD dans lequel l'investisseur privé aurait une part de capital de 60 %. Les offres des autres soumissionnaires (*Investment LLC*, *Africa Economic Aid Limited* et *Bakertilly Middle East Limited* et *ST Ignatus Energy*) n'ont donc pas été retenues. En juillet dernier, l'Ouganda avait déclaré « improductives » les négociations avec un consortium - impliquant une filiale de la société américaine Baker Hughes - qui avait été retenu après l'échec d'un premier groupement russo-coréen sélectionné lui en 2015.

Une compagnie australienne remporte une licence d'exploitation minière record

La compagnie *Rwenzori Rare Metals*, détenue à 94 % par l'australien *Ionic Rare Earths Limited* vient de signer avec le ministère de l'Energie et du Développement minéral une licence d'exploitation pour le site de Makuutu, le plus grand gisement de terres rares d'Ouganda. Il s'agit de la première licence signée dans le cadre de la nouvelle loi minière adoptée en 2022. Cette première étape doit permettre d'avancer d'ici la fin de l'année vers un accord d'investissement en vue d'une mise en exploitation courant 2026. Le contrat de concession de 21 ans devrait générer plus de 600 MUSD de revenus fiscaux et créer plus de 1500 emplois.

Rwanda

Evaluation par le Premier ministre du programme de transformation gouvernemental NST 1 (2017-2024)

Le Premier ministre Edouard Ngirente est revenu sur les principales réalisations du programme gouvernemental de sept ans du Rwanda, la Stratégie nationale de transformation (NST1), lors du 19^{ème} Conseil de dialogue national, *Umushyikirano*. Au cours des sept dernières années, l'économie rwandaise a maintenu une croissance positive, avec une moyenne de +6,9 % entre 2017 et le troisième trimestre 2023. Le Rwanda prévoit un taux de croissance économique supplémentaire de plus de 7 % en 2024. Le gouvernement a mis en œuvre durant cette période des réformes fiscales, notamment en réduisant l'impôt sur le revenu des sociétés (CIT) de 30 % à 28 % et en exonérant de TVA le riz et la farine de maïs. Dans le domaine de l'agriculture, le Rwanda a atteint l'autosuffisance en matière de production de semences, doublant les terres cultivées pour atteindre plus de 71 000 hectares en 2023. La production de lait a également augmenté, passant de 700 000 litres en 2017 à plus d'un million de litres par an, avec une nouvelle usine de traitement du lait en poudre en cours d'achèvement. Le développement des infrastructures comprend la construction de 1 600 kilomètres de routes nationales et de district, de routes de desserte s'étendant sur 3 700 kilomètres, et l'installation d'éclairages publics sur plus de 2 160 kilomètres d'autoroutes et de villes. Le nombre de ménages raccordés à l'électricité a plus que doublé, atteignant 74 % de connectivité en 2023.

Seychelles

Contraction de 8,9 % du PIB au troisième trimestre 2023

Dans le dernier bulletin trimestriel du bureau national des statistiques, publié fin décembre 2023, on relève une baisse de 8,9 % entre le second et le troisième trimestre 2023 (respectivement 438 et 399 M EUR). Cette baisse s'observe également en glissement annuel (-13 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2022). Sur cette période, certains secteurs ont contribué de façon positive à la croissance : l'agriculture (+0,5 point de PIB), les activités financières et d'assurance (+0,2 point) et les produits de la pêche manufacturés (+0,1 point). Les activités relatives à l'hôtellerie et la restauration ont connu, quant à elles, une contraction plus forte (- 2,1 points de PIB), tout comme la construction (-1,1 point) et la vente et réparation de véhicules et motos (-0,8 point).

Soudan

Nouveau désaccord entre le Soudan et l'IGAD

Le ministère des Affaires étrangères a informé officiellement l'IGAD de la suspension de l'adhésion du Soudan à l'organisation. Cette décision soudanaise intervient quelques jours après la déclinaison, par le chef de l'armée, de l'invitation au sommet de l'IGAD consacré au conflit du Soudan, qui a eu lieu à Kampala le 18 janvier. Le gouvernement avait dénoncé l'invitation du chef des RSF au sommet ainsi que son accueil par plusieurs chefs des Etats membres de l'IGAD lors d'une tournée qu'il avait effectuée dans la région entre fin décembre et début janvier.

Sanctions européennes contre six entités soudanaises

Le 22 janvier, le Conseil Européen a adopté des sanctions à l'encontre de six entités en raison d'activités « compromettant la stabilité et la transition démocratique au Soudan ». Parmi celles-ci, trois sociétés impliquées dans la fabrication de véhicules et d'armes pour le compte de l'armée : « *Defense Industries System* », *SMT Engineering* et le Groupe ZADNA, en plus de trois sociétés accusées de fourniture d'équipement militaire au RSF : « *Al Junaid Multi Activities Co Ltd* », « *Tradive General Trading* » et « *GSK Advance Company Ltd* ». Les six entités font l'objet de sanctions annoncées en juillet par le « *Foreign Office* » du Royaume-Uni.

Soudan du Sud

Au Soudan du Sud, le FMI souligne l'avancée de certaines réformes économiques

L'équipe du FMI qui s'est rendue au Soudan du Sud entre le 29 novembre et le 8 décembre, dans le cadre des consultations au titre de l'Article IV de 2023, vient de publier son rapport final. Ce document salue la gestion prudente des politiques budgétaire et monétaire des autorités, qui ont permis de consolider la stabilité macroéconomique. Le rapport souligne les progrès réalisés en matière de collecte fiscale et l'ajustement du taux de change qui ont conduit à une augmentation significative des revenus non pétroliers en dépit de multiples défis (conflit au Soudan, inondations et déclin de l'aide humanitaire). Le FMI indique par ailleurs que le coût de paiement des arriérés de salaires et du financement des élections prévues en 2024 continueront à accroître la pression sur les finances publiques. Enfin, le Soudan du sud pourrait basculer en risque de surendettement élevé, une situation qui serait difficile à juguler en raison du poids du service de la dette et des faibles réserves en devises (1,2 mois en mars 2023).

La commission des élections en quête de fonds

Le président de la « Commission Nationale Electorale » estime que sa mission est confrontée à des défis financiers mettant en risque la bonne tenue des prochaines élections générales. Indiquant que les fonds nécessaires à l'organisation de celles-ci sont estimés à 250 MUSD, il confirme que sa commission peine actuellement à subvenir aux frais de fonctionnement de ses bureaux. Prévues initialement en 2022, conformément à l'accord de paix signé en 2018, les élections générales ont été reportées à décembre 2024.

Tanzanie

Le Comité de politique monétaire a adopté le premier taux de Banque Centrale de Tanzanie

Après une évaluation détaillée des performances récentes de l'économie et de ses perspectives, le Comité de Politique Monétaire (MPC), réuni le 18 janvier, a fixé le taux de Banque Centrale (*Central Bank Rate, CBR*) à 5,5 % pour le premier trimestre 2024. Ce taux vise à maintenir l'inflation dans son objectif de 5 % à moyen terme, tout en soutenant la croissance économique et en assurant la stabilité du taux de change. La transition du ciblage monétaire vers un cadre de politique monétaire basé sur les taux d'intérêt concrétise l'engagement du pays dans la mise en œuvre du protocole sur l'union monétaire de l'EAC. La Banque centrale (*Bank of Tanzania, BoT*) utilisera les instruments de politique monétaire pour aligner le taux interbancaire à 7 jours à plus ou moins 200 points de base du taux directeur. Selon la BoT, la croissance devrait atteindre près de 5 % en Tanzanie continentale et 7,1 % à Zanzibar. La politique monétaire moins accommodante aurait permis de limiter les tensions inflationnistes et de réduire la pression sur les réserves de change et le

taux de change. Le communiqué rapporte également que les résultats budgétaires ont été satisfaisants et que le secteur extérieur s'est amélioré, mais continue de faire face aux chocs extérieurs.

Le gouvernement autorise la hausse des importations de sucre pour faire face à la pénurie

Les pluies excessives en Tanzanie liées au phénomène El Nino ont affecté la récolte de canne à sucre, entraînant une diminution significative de la production quotidienne dans les grandes usines du pays. En conséquence, les prix du sucre ont récemment excédé les prix indicatifs des autorités, alors que certains industriels semblent profiter du contexte pour maintenir des prix élevés. Afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages, le gouvernement a récemment augmenté le volume d'importations autorisées à 100 000 tonnes, contre 50 000 auparavant, dans le but de stabiliser la chaîne d'approvisionnement et les prix d'ici mi-février. Le ministre de l'Agriculture, Mr. Bashe, a également lancé un avertissement fort aux propriétaires d'usines et aux distributeurs de sucre, toute tentative de stocker le sucre dans le but de faire monter les prix sera sanctionnée.

Barrick Gold cède son terminal aéroportuaire de Buzwagi et investit dans l'éducation en Tanzanie

Barrick Gold Corporation a mis fin aux opérations de sa mine d'or et a remis à la *Tanzania Airport Authority (TAA)* le terminal construit pour ses besoins d'exploitation. Cela marque la conclusion d'un partenariat de huit mois entre *Barrick* et *TAA* pour un coût total de 384 000 USD, supporté à 70 % par *Barrick* et à 30 % par *TAA*. Le nouveau terminal peut accueillir plus de 200 passagers à la fois, contre seulement 25 auparavant, et devrait être un catalyseur de l'activité économique dans la région. *Barrick* s'emploie à la réhabilitation environnementale du site fermé, dans le but de le convertir en une zone économique spéciale. Présente depuis 2019 en Tanzanie, *Barrick* a investi plus de 3,4 Md USD dans l'économie tanzanienne et a été élue employeur de l'année et entreprise dotée du meilleur programme de responsabilité sociale en 2023 par *l'Association of Tanzania Employers (ATE)*. Sa fondation, *Future Forward Education*, vient d'annoncer un investissement de 30 M USD dans un programme d'infrastructures scolaires, visant près de 49 000 écoliers dans les régions de Shinyanga, Geita et Arusha. Ce programme devrait permettre de construire 1 090 salles de classe, 270 dortoirs et 1 640 blocs sanitaires dans 161 écoles.

CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays : [Kenya](#) / [Somalie](#) / [Burundi](#) / [Rwanda](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Jérôme BACONIN jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

En collaboration avec l'ambassade de France à Kigali : Quentin DUSSART
quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Béatrice ALPERTE beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

Contact : Julien DEFRANCE julien.defrance@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Gregory SIDRAC gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Annie BIRO annie.biro@dgtresor.gouv.fr

Soudan

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Jérôme BACONIN jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique de Nairobi

jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr, heloise.tournoux@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Nairobi et des SE de l'AEOI

Abonnez-vous : olive.nasibwondikabisa@dgtresor.gouv.fr ; nairobi@dgtresor.gouv.fr